



FORMATION D'AUXILIAIRE DE SANTE CROIX-ROUGE JURASSIENNE

INFORMATIONS GENERALES

PRESENTATION

La formation d'auxiliaire de santé Croix-Rouge (ASCR) constitue un premier palier. Elle offre les bases nécessaires pour l'exercice d'une fonction d'aide. La formation débouche sur un certificat d'Auxiliaire de santé CRS.

L'auxiliaire de santé travaille comme membre d'une équipe dans un home ou dans les soins à domicile. Il/Elle aide les personnes à se soigner et les soutient dans les activités de la vie quotidienne (soins de base).

COMPETENCES ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les compétences du plan cadre d'enseignement de l'ASCR se divisent en 6 domaines distincts. Les objectifs de la formation sont fixés selon trois axes centraux :

- Acquisition de compétences dans le domaine des soins et de l'accompagnement.
- Acquisition de compétences personnelles et relationnelles.
- Acquisition de compétences méthodologiques.

ATTESTATION PDSB

Les apprenants acquièrent en plus de leur Certificat ASCR, une attestation PDSB (Principes pour le Déplacement Sécuritaire des Bénéficiaires). L'attestation comporte 20 heures incluses dans le programme de cours. Participation à 100% pour avoir l'attestation.

METHODE DE TRAVAIL

- Selon une pédagogie d'adultes par objectifs.
- Travaux personnels et de groupe.
- Lectures et apprentissage personnel entre les jours de cours.

Croix-Rouge suisse, Canton du Jura
Rue de l'Eglise 13, CH-2900 Porrentruy
Tél. 032 465 84 00, Fax 032 466 16 83
info@croix-rouge-jura.ch, www.croix-rouge-jura.ch



CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir **18 ans révolus** et **être en bonne santé** physique et psychique
- Avoir un **permis d'établissement en Suisse** pour les personnes étrangères vivant en Suisse
- Pouvoir comprendre, parler et écrire **le français (B1)** joindre attestation de suivi de cours français si effectué
- Avoir effectué un **stage d'observation de minimum 5 jours** dans un home et avoir retourné le **rapport de pré-stage** à la CRJU
- Avoir payé la **finance d'inscription de 100.--**
- Avoir réussi les sélections lors de la séance d'information

CONDITIONS GENERALES

L'inscription écrite manuellement sur notre **formulaire d'inscription** officiel est indispensable.

Les inscriptions sont enregistrées par date d'arrivée.

Votre inscription ne sera pas confirmée, mais vous serez convoqué(e) à une **séance d'information et de sélections** environ 2 mois avant le début de chaque volée de formation.

Chaque candidat sera entendu **en entretien** par une des formatrices pour parler des motivations et s'assurer du niveau de français (notre test niveau B1 devra être passé si besoin).

Pour les personnes non sélectionnées en raison de l'échec à l'examen de français, le **cours « langue et santé »** est proposé.

L'élève doit avoir suivi **90%** des cours théoriques pour pouvoir se présenter aux examens.

CONDITIONS POUR LE PRE-STAGE EN INSTITUTION

Pour faire votre demande de pré-stage de 5 jours, vous devez envoyer aux institutions :

- Un CV et une lettre de motivation
- Une copie de votre carte d'identité (CH)
- Une copie de votre permis de travail (frontaliers)
- Une copie de votre permis d'établissement (étrangers)

Les lieux de stage se réservent **le droit de ne pas accepter une demande de stage** si ces éléments ne sont pas fournis.

Un **rapport de pré-stage rempli** par le référent (à imprimer depuis notre site internet) doit ensuite nous être renvoyé.

JOURS DE FORMATION (sous réserve de modifications)

Cours 2 soirs par semaine de 17h30 à 20h45

De janvier à juillet les lundi-mercredi soir

De mai à novembre les mardi-jeudi soir

Cours bloc 2 jours par semaine de 09h00-16h30

De septembre à décembre les lundi et mercredi en journée

LIEU

Rue de l'Eglise 13, 2900 Porrentruy (et Delémont sur 2024 à définir)

DUREE

127.5 heures de formation théorique

Stage de 15 jours ouvrables organisé par les apprenants, maximum 6 mois après la fin de la partie théorique

ASSURANCE

L'assurance RC relève des participants

COUTS

CHF 100.00 Finance d'inscription non remboursable

CHF 2'450.00 Finance de cours pour les ressortissants du Canton du Jura, y compris matériel et attestation PDSB

CHF 2'750.00 Finance de cours pour les personnes hors canton du Jura, y compris matériel et attestation PSDB

Doit être payé 30 jours avant le début de la formation

ANIMATION

Infirmier/ères diplômé/es formateurs d'adultes et professionnels de domaine

CONDITIONS DE DESISTEMENT

En cas d'annulation de votre participation à la formation.

1 mois avant le début de la formation :

50% de la finance de cours ;

2 semaines avant le début de la formation : la totalité de la finance de cours ;

Sur présentation d'un certificat médical, seul 50% du montant nous sera dû ou réduction de 50% sur le prochain cours.